

## Canot-yole dit « Yole 1850 » de l'association AMERAMI

<https://www.amerami.org/yole-1850/>

Étude de l'Atelier de recherche du Carré des canotiers



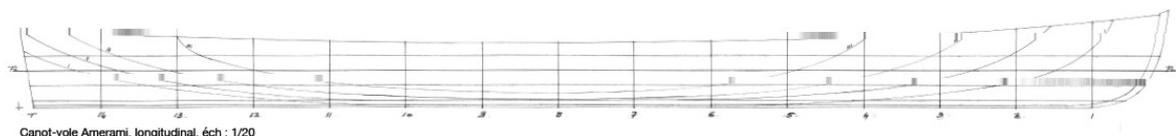
Le canot-yole de l'association Amerami conservé à Caen. Photo Amerami

Ce canot-yole\* à quatre rameurs en couple\* avec barreur appartient à Amerami, l'Association des amis du musée de la Mer pour l'Atlantique créée en 1975. Il est aujourd'hui conservé et exposé à Caen et visible en ligne sur le site d'Amerami.

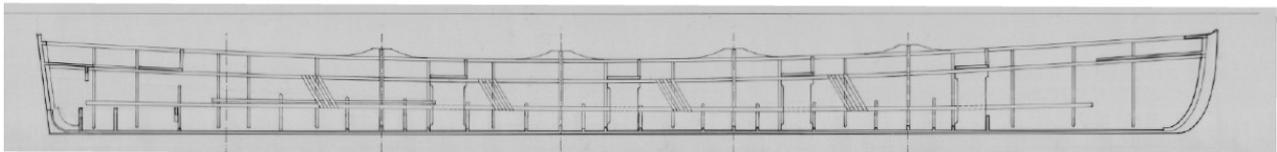
Ce bateau est l'une des plus anciennes embarcations à l'aviron de France avec la [yole de course à deux rameurs en couple avec barreur](#) retrouvé et conservé par Michel Petit dans le Poitou et avec le [« canot-yole Silvestre »](#), un autre Quatre rameurs avec barreur appartenant à l'Institut Charles Quentin de Pierrefonds (Oise), qui a été classé BIP, Bateau d'Intérêt Patrimonial, en 2018, et que le Carré des canotiers a pu observer, photographier et étudier en 2015 puis en 2016.

Ce bateau dit « Yole 1850 » est inscrit dans les collections d'Amerami depuis sa création. Dans le lexique de la Marine et dans le règlement des régates du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est un « canot-yole », parce qu'il possède un tableau\* arrière large comme ceux des canots et l'avant plus effilé d'une yole\*, mais dans les usages courants, on parlait souvent de « yole ».

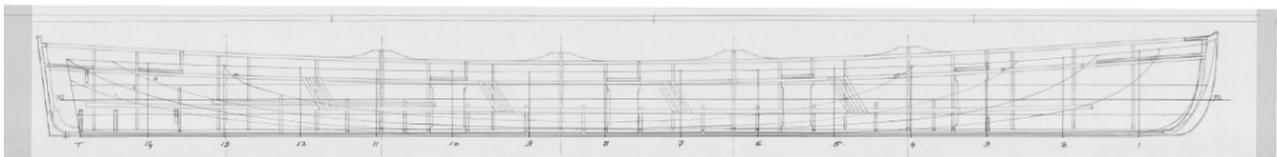
L'association Amerami a autorisé le Carré des canotiers à étudier l'ancienneté et la structure de la « Yole 1850 ». Un examen détaillé de la coque, un [relevé complet](#) ainsi qu'une [capture 3D](#) ont été réalisés respectivement par Jean-Jacques Gallardo, Olivier Oudry et Emmanuel Alassoeur. L'intérêt ici est de pouvoir comparer le bateau de Caen avec ses camarades tout aussi ancien de la Vienne et de l'Oise. Grâce à l'aimable autorisation de Christophe Dirlick qui a relevé l'embarcation de Pierrefonds, Emmanuel Alassoeur a tenté une [comparaison](#) des formes de ce canot-yole construit par le célèbre [Silvestre](#) avec le relevé de celui de Caen réalisé par le Carré. Sans plus conclure pour l'instant, une certaine parenté est observable.



Canot-yole Amerami, longitudinal, éch : 1/20



Canot-yole Pierrefonds, coupe longitudinale, éch : 1/20



Comparaison Canot-yole Amerami / Canot-yole Pierrefonds, éch : 1/20

<b>Canot-yole Amerami :</b>	<b>Canot-yole Pierrefonds :</b>
longueur : 7,55 m	longueur : 7,80 m
largeur : 1,55 m	largeur : 1,69 m
creux : 0,36 m	creux : 0,485 m
constructeur : -	constructeur : Philippe Silvestre
relevé : Olivier Oudry / Carré des canotiers	relevé : Christophe Dirlick

Comparaison des relevés des canots-yoles de Pierrefonds et d'Amerami, EA/Carré des canotiers

## Description et hypothèse de datation du canot-yole d'Amerami

Le canot-yole d'Amerami mesure 7,55 m de long par 1,55 m de large. Son creux est de 0,36 m. Comme celui de Pierrefonds, le bateau conservé à Caen est muni de huit bossés\* de nage. Mais celles de ce dernier s'en distinguent par leur forme et hauteur plus accentuées. Sont fixées dessus, des douilles en bronze qui accueillent les dames de nage de forme carrée (en bronze elles-aussi), des huit

avirons de couple. Ceux-ci restent à étudier : bien qu'anciens et munis de manchons et taquets en cuir, la forme de leur palette ne correspond pas aux fines et longues palettes en cuillère que l'on trouve à l'époque, par exemple, sur la yole de course de Michel Petit. Les rames de Caen sont donc postérieures à la construction de ce bateau. En revanche, le canot-yole d'Amerami possède encore ses planches de pieds, son élégant dossier d'origine (son cannage a été refait) et surtout son gouvernail à tire-veille dont on retrouve la forme dans les sources et documents anciens.

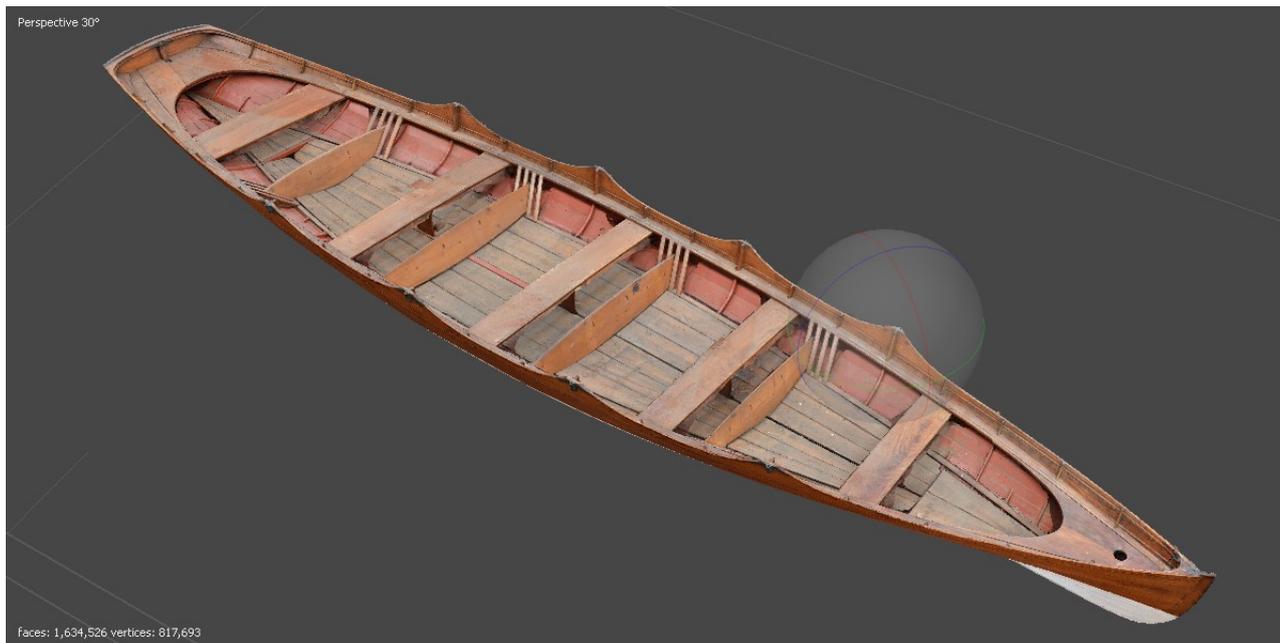


Le gouvernail du canot-yole de l'Association AMERAMI. Photo Carré des canotiers

Des ferrures en bronze sont fixées à l'avant et l'arrière de l'embarcation : à l'étrave, un fort collier et une emplanture de mât et à l'intérieur du tableau arrière, un collier de mât de pavillon. Peut-être, que ces ferrures servent aussi à l'installation d'un tendelet\* comme sur le [canot de promenade à voile](#) conservé par le Carré des canotiers ? À l'étrave, on trouve une fleur de lys en laiton à l'aboutissement de la bande molle. Ce motif n'est pas rare sur les embarcations de plaisance de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècles.

Selon les configurations, cette belle embarcation peut naviguer à quatre ou trois rameurs seulement : lorsque le dossier canné est installé pour le confort des passagères et des passagers, le premier « nageur », en face du barreur, n'a plus assez de place pour s'étirer et ramer aisément. Dans ce cas, seuls les trois derniers rameurs propulsent le canot-yole

et une dizaine de personnes peuvent se tenir à bord pour une promenade. Par contre, si le dossier est retiré et que le barreur s'installe dans la chambre arrière, les quatre rameurs peuvent être à poste pour une marche plus rapide voire pour une course.



L'intérieur du canot-yole AMERAMI. Relevé 3D, EA, Carré des canotiers

Ce bateau est construit à clin d'acajou rivetés sur une structure en chêne et acajou. Cette coque en acajou permet de dater sa construction comme postérieure à 1856. Selon la revue, *Le Sport*, du 28 janvier 1857, la première embarcation française en acajou (un « canot » à deux rameurs avec barreur baptisé *Velléda*) a été construite par Silvestre dit Philippe à Neuilly-sur-Seine à la fin de l'année 1856 pour le champion Louis Armet, rameur des sociétés de canotage de course *Velléda* et *Duc de Framboisie*. Dans l'article « Navigation de plaisance – Renseignements généraux » paru dans la revue *La Vie à la Campagne* le 1er mai 1863, Gilbert Viard précise que la construction en acajou se développe dans les années 1858-1859. À l'époque, comme les embarcations du canotage construite en chêne ou en sapin étaient peintes, la couleur de l'acajou vernis surprend ; leur prix très conséquent aussi.

## Examen technique du canot-yole conservé à Caen

La coque est en « V » peu marqué au milieu et ses formes pincées aux pointes annoncent une belle glisse. La râblure est droite, longeant la quille jusqu'à l'étambot d'où elle remonte vers le bas du tableau\* arrière d'une très rare élégance. Ce dernier, large et évasé, est situé très haut dégageant ainsi la coulée. Le nombre de passagers pouvant

embarquer dans ce canot-yole explique la largeur et évasement de l'arrière que l'on ne retrouve pas dans la yole Silvestre de Pierrefonds qui semble, elle, plus destinée à la course.



La coque du canot-yole de l'Association AMERAMI. Relevé 3D, EA, Carré des canotiers

La coque et sa structure sont d'origine hormis plusieurs réparations : à bâbord, deux portions de bordés d'1 m / 1,5 m ont été remplacées ainsi que les membrures les renforçant, refabriquées en acacia lamellé-collé beaucoup plus récent.

Dans les fonds, les nombreuses et anciennes réparations de gerces ont toutes été démontées et remplacées par une stratification extérieure.

L'ensemble de la structure horizontale ceinturant la coque à l'intérieur et supportant les bancs est la plus importante intervention effectuée sur cette embarcation. Sans plus d'informations, on peut supposer que ce très beau canot-yole a fait l'objet de travaux de rénovation conséquents il y a 30 ou 40 ans dans le but de le faire naviguer à nouveau.

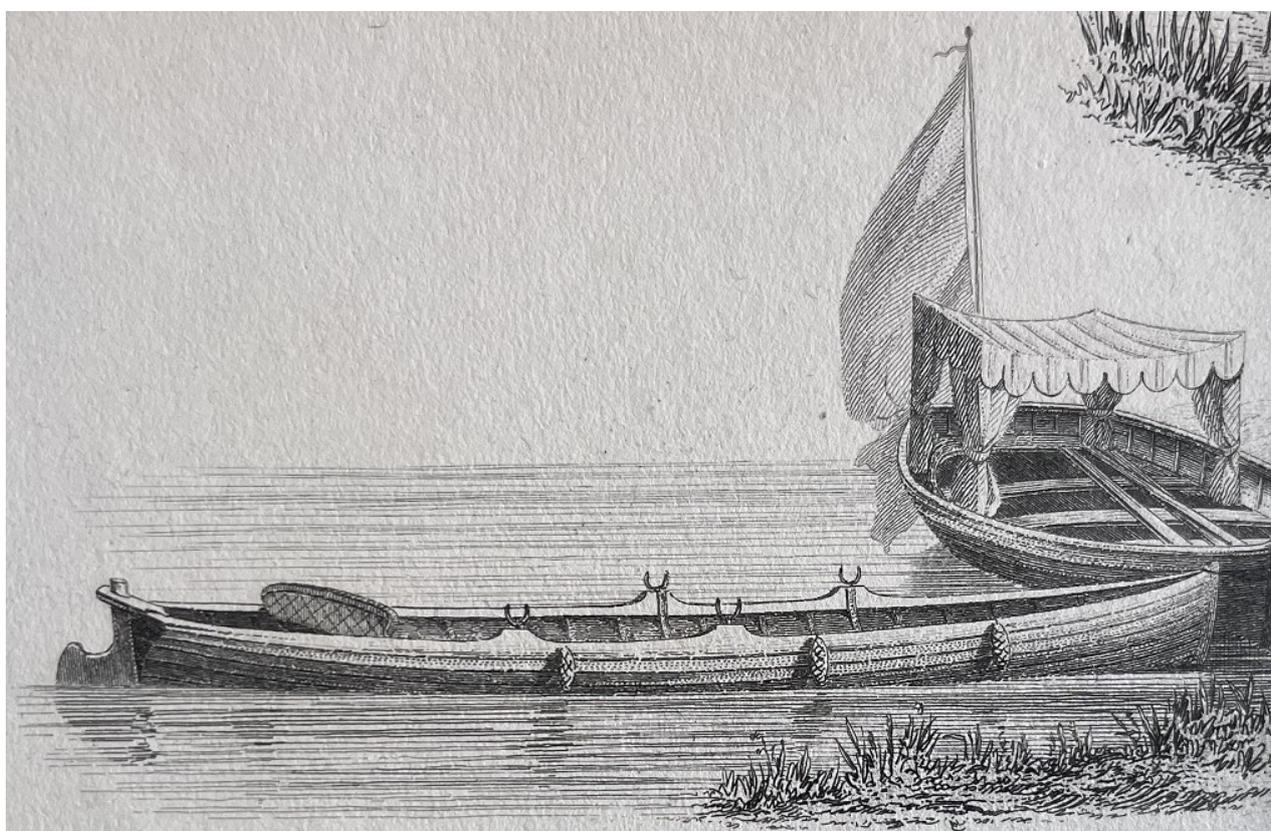
Pour l'heure et en raison de sa rénovation, il est difficile d'attribuer le nom d'un constructeur à ce très beau bateau. Peut-être que sa plaque de constructeur n'a pas été remise après travaux. Il serait tentant d'y voir la signature de Silvestre mais, à l'époque, l'ensemble des constructeurs parisiens (une trentaine dans les années 1850-1860) s'observent et se copient. Peut-être est-il de Picot ou de Baillet, deux constructeurs qui, à l'époque, étaient installés à Asnières non loin de Silvestre ? Les investigations sur ce bateau doivent continuer en le comparant à ses équivalents.

## La « Yole 1850 » d'Amerami, un monument historique

Pour l'atelier de recherche du Carré des canotiers, le canot-yole d'Amerami est révélateur de la grande époque du canotage de promenade en équipage. Sa forme si élégante et si caractéristique des années 1850-1860 se retrouve dans les œuvres d'art de l'époque. Pour le Carré des canotiers, la « Yole 1850 » est un monument historique. Son classement serait une aide essentielle à la reconnaissance du patrimoine et de l'histoire des loisirs et sports nautiques.

\* Cf. Lexique du Carré des canotiers :

<https://www.carredescanotiers.fr/inventaires/lexique/>



Plus court que celui d'Amerami, ce canot-yole muni de bosses de nage est armé en randan\*, c'est-à-dire en Trois rameurs avec barreur : le premier canotier et le troisième rament en pointe\* alors que le deuxième rame en couple. À l'arrière-plan, on remarque un canot équipé d'un tendelet et d'un grand pavillon à la mode de ce temps. Détail d'une estampe, dessinée par Carlier, extraite de *La Vie à la campagne*, Furne éd., 1863. Coll. part.

---

Le Carré des canotiers, association reconnue d'intérêt général régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901.

N°SIRET : 789 460 011 00016

11 quai de la Marne, 94340 JOINVILLE-LE-PONT

[www.carredescanotiers.fr](http://www.carredescanotiers.fr)